

Le ministre promet des « aides rapides » aux agriculteurs touchés

05/07/2019 |  Terre-net Média

Vignes comme brûlées au chalumeau, arbres fruitiers et légumes desséchés, exploitations incendiées : une semaine après les températures record enregistrées dans l'Hérault et le Gard, le ministre de l'agriculture a promis des aides « rapides » aux agriculteurs, encore en train d'évaluer les dégâts.

Pour faire face à l'urgence et donner un peu d'air aux exploitants, Didier Guillaume, en visite dans des **vignes brûlées des Costières**, près de Nîmes, a avancé de premières pistes : **exonération du foncier non bâti**, décalage des cotisations sociales.

Le ministre, en visite dans un département du Gard où une soixantaine de feux ont brûlé plus de 600 hectares le 28 juin, favorisés par des vents extrêmement chauds et la sécheresse des végétaux, a aussi appelé les agriculteurs à prendre conscience que ce « drame absolu (...) se reproduirait ». En conséquence, **il veut inciter les exploitants à réformer leur régime assurantiel**. L'idée est de le généraliser, protéger l'ensemble des agriculteurs contre **ces aléas climatiques**, et qu'ainsi « la solidarité puisse jouer », a-t-il ajouté.

Importance des dégâts dans le [@Gard](#) « En complément du système assurantiel qu'il faut faire évoluer, nous devons élargir l'investissement dans les solutions de prévention pour prévenir des conséquences du changement climatique comme les filets paragrêles... » [@Prefet30 pic.twitter.com/o7KViryLLv](#)

— Didier GUILLAUME (@dguillaume26) 5 juillet 2019

Le 28 juin, journée classée rouge pour la canicule dans le Gard, l'Hérault, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, les températures avaient atteint **un record historique en France**, à 45,9°C à Gallargues-le-Montueux (Gard).

« On est sur un vignoble (en conversion bio, ndr) de 17 hectares, et j'ai perdu 11 hectares à 80 ou 90 %. Les feuilles, le bois sont complètement brûlés, les raisins sont tout secs », a témoigné auprès de l'AFP Julien Chaptal, dont l'exploitation fait au total 97 hectares, et qui estime ses pertes entre 80 000 à 100 000 euros.

Déplacement de [@dguillaume26 @Min_Agriculture](#) dans le [#Gard](#) : visite d'une exploitation (huile d'olive et vins) dont les outils de production ont tous été détruits par les [#incendies#État](#) présent aux côtés des sinistrés pour les accompagner dans la reprise de leur activité [pic.twitter.com/o6Uld10VTu](#)

— Préfet du Gard (@Prefet30) 5 juillet 2019

Selon le viticulteur, qui a reçu vendredi la visite de Didier Guillaume, c'est le traitement au soufre de ses vignes qui, avec la canicule, a eu des conséquences catastrophiques : « Le soufre, c'est un super produit naturel pour éviter les maladies de la vigne mais conjugué à la canicule, il a tout brûlé avec les 45 à 50° C qu'on a eus dans les vignes. J'ai testé d'autres produits dans d'autres parcelles, peut-être que ça va marcher ».

« On ne sait pas où on va »

« Il y a 12 ans, j'ai démarré, j'avais pas un hectare de vigne, pas un tracteur, rien du tout. Certes, j'ai fait mon chemin et on travaille dur pour cela. Maintenant qu'est-ce qu'on va laisser à la génération qui arrive, à mes enfants ? Si mes enfants veulent faire un autre métier je ne les en dissuaderai pas. Parce qu'on ne sait pas où on va », regrette-t-il, appelant notamment à agir sur **les causes du réchauffement climatique**.

Dans le Gard, les évaluations sont toujours en cours, mais selon les premiers recensements transmis à l'AFP par la chambre d'agriculture, une centaine d'exploitations sont concernées par les conséquences de la canicule de la semaine passée sur plus de 1 000 hectares, en majorité dans la viticulture. Les pertes de récoltes estimées vont jusqu'à 100 %.

Selon les premières estimations, dans l'Hérault, c'est un tiers de la surface du département qui a subi une canicule sévère avec des températures supérieures à 41 degrés et plusieurs milliers d'hectares d'exploitations ont été touchés. Si la viticulture est le secteur le plus frappé, des producteurs d'abricots, de pommes ou de melons ont également souffert et deux élevages de volailles héraultais ont été décimés, avec quelque 1 250 animaux morts.

La canicule a eu « **des effets catastrophiques sur les cultures et les élevages** », a souligné cette semaine la Confédération paysanne, soulignant que l'évaluation des dégâts ne faisait « que commencer, car un épisode si extrême à cette période de l'année se fera sentir sur l'ensemble de la saison ». Au-delà des demandes d'indemnisation, certains agriculteurs relèvent que la profession est en première ligne face au réchauffement climatique et appellent à agir sur ses causes. Pour la Confédération, cet épisode de canicule est « une nouvelle démonstration, s'il en fallait encore, de l'urgence climatique ».

Lire aussi : [Didier Guillaume souhaite une assurance « généralisée » des agriculteurs](#)